

| Séance solennelle d'ouverture

Allocution

de

M. Jacques CHAGNON

**Président de Assemblée parlementaire de la Francophonie
Président de l'Assemblée nationale de Québec**

**KINSHASA (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO)
5-8 JUILLET 2011**

Son Excellence, Monsieur le Président de la République,

Son Excellence, Monsieur le Secrétaire général de la
Francophonie,

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Président du Sénat,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'assemblées
parlementaires,

Monsieur le Secrétaire général parlementaire de l'APF,

Cher(ère)s collègues parlementaires,

Mesdames et Messieurs les ministres, membres du
gouvernement,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et
consulaire,

Mesdames et Messieurs,

Cher(ère)s ami(e)s,

C'est un honneur et un grand plaisir pour moi que de présider,
ici, à Kinshasa, cette 37^e Session de l'Assemblée
parlementaire de la Francophonie.

Je tiens d'abord à remercier en votre nom le Président de la République, **Son Excellence Monsieur Joseph Kabila**, de nous faire l'honneur de sa présence.

Je tiens également à remercier le Président de l'Assemblée nationale, **M. Evariste Boshab**, le Président du Sénat, **M. Léon Kengo Wa Dondo**, la **Section de la RDC** de même que l'ensemble du peuple congolais de leur accueil si chaleureux.

C'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons ici à Kinshasa, pour la première fois à l'occasion d'une Session depuis la création de notre Assemblée en 1967.

Aujourd'hui, le monde francophone est ici!

Monsieur le **Secrétaire général de la Francophonie**,

L'**Organisation internationale de la Francophonie** a célébré l'année dernière ses **40 ans** et a inauguré cette année son **nouveau siège**. Ces étapes charnières démontrent que l'organisation est en constante évolution.

Au cours des 20 dernières années, j'ai eu la chance d'être un témoin privilégié de cette progression. Je suis cependant convaincu que la Francophonie demeure un édifice en perpétuelle construction. Et elle a besoin pour ce faire, de bâtisseurs de votre trempe!

Nous savons tous que vous êtes aux avant postes de notre organisation depuis ses débuts. Vous me permettrez tout de même de souligner votre important apport depuis que vous êtes à la tête de la Francophonie.

Sous votre impulsion, une nouvelle Charte a été adoptée fusionnant les structures gouvernementales en une seule institution, l'OIF. Un cadre stratégique décennal a été adopté afin de fixer des principes directeurs communs aux différents opérateurs.

Notre action a gagné en cohésion et en visibilité!

L'adoption de la Déclaration de Bamako en 2000 et de la Déclaration de Saint-Boniface sur la prévention des conflits en 2006 ont également constitué des avancées importantes.

Votre autorité morale a fortement contribué à leur mise en œuvre et aux prises de position courageuses face aux différentes crises de la démocratie qui ont émaillé notre espace francophone.

Chers collègues,

J'ai eu le privilège d'être le **rapporteur général d'un avis de l'APF** au Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie sur le **dialogue des cultures**.

J'ai initié un débat sur la diversité culturelle dès l'an 2000 au sein d'une de nos commissions et présenté une première version de cet Avis lors de la Conférence des ministres de la culture de la Francophonie à Cotonou en 2001.

Dès le début, nous avons recommandé aux Chefs d'État et de gouvernement de contribuer à l'élaboration d'un tel instrument juridique international visant à préserver et promouvoir la diversité des expressions culturelles. Nous avons été les premiers à choisir l'UNESCO comme vecteur de nos débats.

Je tiens à vous remercier, **M. le Secrétaire général**, d'avoir entendu notre appel et d'avoir été au cœur de la mobilisation en faveur de cet instrument juridique international.

Permettez-moi de remercier également mon prédécesseur, **M. Yvon Vallières**, qui a été à la tête de notre Assemblée durant les deux dernières années. À son initiative, une importante Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles, la CIDEC, a été organisée à Québec en février dernier.

Plus de 250 personnes, parlementaires, fonctionnaires et experts du secteur culturel, provenant de 31 parlements et des cinq continents y ont participé, marquant le 5^e anniversaire de la *Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles*.

À la clôture de la Conférence, nous avons adopté la *Déclaration de Québec* dans laquelle nous nous sommes engagés, entre autres,

- à encourager l'adhésion à la Convention,
- à traduire celle-ci dans nos législations et réglementations nationales et,
- à assurer un suivi des négociations commerciales internationales afin de garantir le respect des principes.

Nous avons par ailleurs recommandé à nos États et gouvernement de consacrer une somme équivalent à 1% de leur contribution à l'UNESCO, au Fonds sur la diversité culturelle.

Vous me permettrez de remercier encore le **Secrétaire général de la Francophonie** qui a appuyé ce projet dès le début.

Fort de plus de 250 ethnies pratiquant plus de 200 langues, dont quatre langues importantes, le lingala, le swahili, le kikongo et le tshiluba), votre pays présente un pluralisme linguistique tout à fait exceptionnel.

Un pays dont la langue française demeure le ciment de cette diversité!

Un pays dont la culture, riche, diverse et vivante est aussi une caractéristique marquante. Les musiciens, peintres ou sculpteurs congolais ont acquis une réputation universelle et je vous invite à les découvrir ainsi que leurs œuvres pendant votre séjour.

Enfin, n'oublions pas que nous nous trouvons dans un pays qui en moins de dix ans a connu deux guerres dévastatrices. Un pays qui depuis 2006 voit à consolider ses institutions et qui connaîtra bientôt de nouvelles élections générales.

Dans ce cheminement, **Monsieur le Président de la République, Messieurs les Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat**, vous pouvez compter sur le soutien de la Francophonie.

En décidant, dans un contexte difficile, d'organiser des élections en 2006, les autorités congolaises et, en particulier, le chef de l'État congolais, ont clairement signifié qu'ils entendaient placer la reconstruction du pays sous le signe de la démocratie et des droits humains.

Chers collègues,

Mes responsabilités au sein de la **Confédération des parlementaires des Amériques**, dont j'occupe la présidence, m'ont amené à réfléchir aux grands défis auxquels sont confrontés les populations et les États des Amériques. Je me permets de les évoquer car ces enjeux sont plus que pertinents pour l'espace francophone.

Le **premier** de ces thèmes touche à ce que nos sociétés ont de plus précieux : **les enfants**. Encore aujourd'hui, beaucoup trop d'entre eux n'atteignent pas l'âge de cinq ans. Nous devons poursuivre notre travail sur les principaux enjeux liés à la mortalité infantile, notamment les facteurs socio-économiques comme l'éducation et la pauvreté ainsi que l'accès aux soins de santé périnataux et postnataux.

Le **deuxième** thème concerne le **niveau d'éducation** des collectivités qui constitue une préoccupation majeure partout dans notre espace. En effet, un grand nombre d'étudiants abandonnent leurs études avant d'avoir obtenu un diplôme. Nous sommes donc appelés, tous ensemble, à nous questionner sur les réalités ainsi que sur les facteurs sociaux et économiques qui influencent le taux de détenteurs d'un diplôme d'études secondaires.

Le **troisième** objectif touche à une réalité vécue par **les femmes** à travers le monde. Ces dernières se retrouvent souvent concentrées dans des emplois à prédominance féminine, moins bien rémunérés et précaires. Ce fait perpétue le cercle vicieux par lequel plusieurs femmes ne peuvent acquérir l'autonomie financière dont elles ont tant besoin pour aspirer à devenir des citoyennes libres de leurs choix et libres de leur destinée. Tout en assurant une amélioration des conditions de vie et d'emploi à tous les travailleurs et travailleuses, il est important de porter une attention spéciale aux phénomènes des écarts salariaux entre les femmes et les hommes. Je ne doute que cet enjeu préoccupe le Réseau des

femmes parlementaires. Il doit à mon sens être une priorité pour notre Assemblée.

Enfin, le **dernier** thème que je considère important comporte à la fois une dimension environnementale, sociale et économique. Comme vous le savez, les phénomènes de l'accroissement de la population, la pollution, et le changement climatique rendent la **ressource en eau** de plus en plus vulnérable. *A fortiori*, des quantités d'eau de plus en plus considérables sont nécessaires pour rencontrer les besoins agricoles et industriels. En tant qu'élu, il est de notre devoir de protéger cette ressource vitale et de faire en sorte que chacun y ait accès d'une manière durable. Parce que c'est là une richesse incroyable.

Mesdames, Messieurs,

Le Congo est un géant qui se réveille!

Encore une fois, **votre Excellence Monsieur le Président Kabila**, au nom de tous mes collègues je veux vous remercier d'avoir permis que notre Session se déroule ici à Kinshasa et soyez assuré que nous souhaitons ardemment mieux connaître votre pays si cher à la Francophonie.

Je suis ici à Kinshasa pour la première fois comme plusieurs d'entre-nous. Nous sentons la présence d'une énergie

constructive à l'image d'un peuple vaillant, déterminé et accueillant.

Nous sommes très fiers de pouvoir compter sur la présence et l'implication du plus grand pays d'Afrique dans la grande famille de la Francophonie.

Aujourd'hui comme demain, le Congo est la banlieue du monde, et le monde est la banlieue du Congo!

Je vous remercie.